

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Choc-des-savoirs-nouveau-DNB-une-evolution-qui-enterre-le-socle-de-competences-1491>



école & société

« Choc des savoirs » : nouveau DNB, une évolution qui enterre le socle de compétences

- Éducation - Actu -
Publication date: mercredi 13 décembre 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Les annonces du ministre Gabriel Attal pour le collège s'accompagnent d'une refonte du diplôme national du brevet (DNB) qui en change complètement la philosophie. Obligatoire pour accéder au lycée à partir de 2025, le nouveau brevet remet la note au premier plan. Au risque d'y perdre son sens.

DNB : un diplôme en quête d'identité

Pensé au départ comme une alternative au certificat d'études, qui permettait aux jeunes d'entrer directement dans le monde du travail, le brevet était un examen sélectif qui ne s'adressait qu'aux meilleurs élèves, qui se destinaient à des professions intermédiaires. Avec l'apparition du collège d'enseignement secondaire en 1963, le brevet, qui favorise toujours l'accès à certains métiers, demeure un examen déterminant. Par la suite, la scolarité des élèves se poursuivant en majorité au lycée, le brevet perd de sa valeur jusqu'à disparaître au profit du contrôle continu, y compris pour les élèves se destinant à la seconde générale et technologique. Recréé en 1986, il voit son taux de réussite augmenter au fil des années, jusqu'à atteindre 98 % en 2023. Part du contrôle continu plus importante, évaluation par compétences, le DNB se veut un examen qui fait la synthèse de 4 années de collège et dont l'obtention ne détermine pas le passage en seconde.

Brevet Attal : un examen en perte d'identité

Avec les annonces de Gabriel Attal, le DNB, pour la première fois de son histoire, devient le sésame ouvrant les portes du lycée. À partir de 2025, le passage en seconde sera conditionné à l'obtention du brevet. Ou presque : les élèves n'ayant pas validé le diplôme se verront orientés vers une classe « prépa-lycée » dont les contours restent à définir. Autre changement majeur de paradigme : le recul de la part du contrôle continu dans l'évaluation du brevet au profit des épreuves terminales (passage de 50 à 40 % de la note finale) et fin de l'évaluation par compétences converties en points, le contrôle continu étant calculé sur la moyenne des notes de toutes les disciplines. Le DNB serait ainsi totalement déconnecté du socle commun de connaissances et de compétences et serait donc complètement corrélé à la notation de l'enseignant correcteur, rendue souveraine par la disparition de tous les correctifs académiques, avec ce qu'elle implique de subjectivité.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, cette évolution du DNB est une régression. Pensé comme un certificat de formation générale ayant pour objectif la validation progressive de toutes les compétences du socle à l'issue de la scolarité obligatoire, le DNB n'a pas vocation à se transformer en examen de passage obligatoire au lycée. Cela n'a jamais été sa philosophie. Premier examen de la scolarité de l'élève, le DNB couronne la fin d'un cycle de quatre années au collège, en tenant compte de critères de progression auxquels ne peut se substituer la simple note à un examen terminal.

Transformer le DNB en baccalauréat du collège n'est pas une bonne mesure. Cela ne fera que creuser les inégalités entre les élèves, ce que prépare déjà la mise en place des groupes de niveau en français et en mathématiques. Un collège orienté vers la préparation de l'examen ne peut être que facteur d'anxiété pour les élèves comme pour les enseignants, dont la sérénité serait également compromise par la pression exercée par certains parents d'élèves sur les notes du contrôle continu, ce que l'on observe déjà au lycée.

Le SE-Unsa continue de revendiquer un brevet du socle commun qui évaluerait les acquis des élèves s'appuyant sur leurs productions diverses réalisées tout au long du cycle 4, notamment dans les projets interdisciplinaires, à l'opposé du projet du ministre. Le brevet n'est pas le bac et le collège est avant tout un lieu d'apprentissage basé sur l'acquisition de compétences et d'une culture générale visant à former le citoyen de demain. Avec le nouveau DNB, c'est le collège égalitaire qui disparaît.

>> Lire les autres articles sur les annonces « choc des savoirs » :

- [Un leurre empreint de nostalgie](#)
- [La classe prépa-lycée ou comment on réinvente l'eau tiède...](#)
- [Élèves en situation de handicap, les grands oubliés](#)
- [Le manuel labellisé est-il un petit livre rouge pédagogique ?](#)
- [L'aménagement des horaires des élèves, une orientation précoce déguisée](#)
- [Les groupes de niveau au collège, une mesure inefficace](#)
- [L'intelligence artificielle ne remplacera jamais les enseignants](#)